

été supérieurement chanté par le chœur. Pendant le chant du cantique, Son Eminence précédée des maîtres des cérémonies et de ses vicaires-généraux, s'est rendu à la sacristie pour y revêtir la pourpre cardinalice. Vers la fin du *Te Deum*, Son Eminence est rentrée dans le sanctuaire, est montée à l'autel et a donné sa bénédiction à l'assistance. C'était une scène impossible à décrire.

La longue procession d'archevêques, d'évêques et de prêtres s'est alors reformée pour sortir de la cathédrale, le cardinal marchant à la suite. Le cortège était fermé par le comte Marcoscchi, tenant le sabre au poing.

Pendant que ces choses consolantes s'accomplissent aux Etats-Unis, la persécution continue en Prusse, et la lutte engagée entre M. de Bismark et le catholicisme prend tous les jours des proportions plus grandes. Par une singulière ironie du sort, ou plutôt par une permission divine, le grand chancelier, qui a brisé tant de redoutables obstacles, devient impuissant en face de cette faiblesse qu'il croyait pouvoir balayer d'un revers de la main. Il s'en irrite et s'en prend un peu à tout le monde. Il veut que toutes les nations, non seulement l'assistent dans son entreprise, mais n'osent pas plaindre ceux qu'il opprime. Nous croyons que ni l'un ni l'autre des desirs de M. de Bismark ne s'accomplira. Les menaces, jusqu'à présent, lui ont assez bien réussi, mais il va trop loin. Evidemment, et il s'attaque à plus fort que lui. Comme le serpent qui mord la lime, il se brisera les dents.

Malgré cela, cependant, il trouve des imitateurs, et le petit Etat de Buenos-Ayres marche sur ses traces et le dépasse même en pillant et saqueant un archevêché, et en incendiant un collège tenu par les Jésuites. Il va sans dire que ces atrocités ne trouvent pas une voix pour les excuser.

Parmi les nouveaux candidats à l'Académie française, nous remarquons avec plaisir le nom de M. Théodore Vibert, poète distingué et journaliste de mérite.

Le nom de M. Vibert n'est pas inconnu parmi nous, et plusieurs de nos journaux en conservent un précieux souvenir. C'est un ami des lettres canadiennes, et un ami dont elles doivent à bon droit s'enorgueillir. Le principal ouvrage de M. Vibert est intitulé *Les Girondins*, poème en vers et en douze chants. M. Vibert a, en outre, écrit *Les Satières gauloises*, *Les quatre Morts*, et une foule de pièces détachées, qui portent toutes le même cachet d'originalité et de véritable inspiration. M. Vibert partage aujourd'hui avec M. François Coppée une renommée qui fait également honneur aux deux. Ses ouvrages sont tous d'une haute portée philosophique et religieuse, et d'une moralité irréprochable. Le regretté Emile Deschamps a fait une étude très-élogieuse de son poème *Les Girondins* et signale surtout, avec la grandeur du style, ce souffle religieux qui inspire et anime tout le poème.

M. Vibert est encore jeune; il est né en 1825. Membre du barreau, il a abandonné l'exercice de sa profession pour se livrer entièrement à la littérature, pour laquelle il se sentait un attrait irrésistible. En dehors de ses grands travaux, il a collaboré à beaucoup de journaux et de revues, et ses articles sont très-estimés. L'Académie n'a pas pour habitude de choisir ses élus parmi les hommes de l'âge de M. Vibert, et il est généralement entendu que l'immortalité, celle que l'Académie confère du moins, doit commencer le plus tard et durer le moins longtemps possible. Nous ne voyons pas de mal, cependant, à ce que, de temps à autre, ce corps vénérable s'infuse dans les veines un sang plus jeune et plus chaud. Le talent, d'ailleurs, n'a pas d'âge, et le mérite, même lorsqu'il n'a pas les cheveux tout-à-fait blancs, a droit d'être récompensé.

Nous avons le regret d'apprendre, au moment de clôturer notre revue, la mort du frère Olympe, supérieur de l'Institut des Frères de la doctrine chrétienne, arrivé à Paris, le 20 avril dernier. Le frère Olympe avait succédé au regretté frère Philippe le 9 avril 1871. Il y avait donc un an, à peine, qu'il exerçait ses fonctions honorables, quand la mort est venue le surprendre. Nous espérons pouvoir donner, dans notre prochain numéro, quelques détails biographiques sur cet homme distingué.

Nous avons aussi à enregistrer la mort de l'hon. Edward Hale, survenue à Québec le 25 avril dernier.

M. Hale était fils aîné de feu l'hon. John Hale et d'Elizabeth Amherst, sœur du premier comte Amherst. Il naquit à Québec en 1801 et reçut son instruction à Kensington, Angleterre. En 1831, il épousa Eliza Cecilia, seconde fille de feu l'hon. juge-en-chef Bowen, de Québec. Il était chancelier de l'Université du Bishop's College, Lennoxville, et président de la compagnie d'Assurance mutuelle contre le feu, de Stanstead et Sherbrooke; depuis 1823 jusqu'en 1828, il fut secrétaire de son oncle, le Gouverneur-général des Indes; et de 1829 à 1840, membre du Conseil spécial du Bas-Canada. Il représenta la division électorale de Sherbrooke à la Chambre d'Assemblée du Canada, à partir des élections générales de 1811 jusqu'en 1811. En 1867 il était nommé Conseiller-législatif, à Québec, pour la division Wellington; et il était encore dans l'exercice de cette charge, lorsque la mort est venue le frapper.

Le clergé de Québec a aussi fait une perte sensible dans la personne du révé. D. H. Têtu, curé de St. Roch des Aulnêts. M. Têtu

était un des prêtres les plus estimés de ce diocèse. Il est mort le 30 avril.

Nous aurions dû annoncer, dans notre dernier numéro, la mort de M. Jacques J. Lapare arrivée le 13 mars dernier. M. Lapare était employé au département de l'instruction publique depuis plus de 25 ans, et avait su s'attirer l'estime et l'affection de tous ceux qui ont eu à vivre avec lui.

Il était âgé de 69 ans.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

Le verre incassable.—On parle beaucoup, depuis quelque temps, d'une découverte étonnante qui vient d'être faite, et qui consiste à donner au verre, dont nous avons trop souvent l'occasion de regretter la fragilité, une ténacité et une résistance au choc qui le rapprocheraient de l'acier.

La découverte est très-réelle, et a été présentée officiellement à la Société d'encouragement par un ami de l'auteur, M. de Lubac; plusieurs expériences convaincantes ont été faites en présence des membres de la Société. Une épaisse capsule de verre a été chauffée sans précaution, comme une marmite pour porter de l'eau, jusqu'à l'ébullition. Des feuilles de verre, des bobèches, verres de montre, verres d'optique, ont été lancés au loin sur le pavé sans se briser. Une feuille de verre préparée et une feuille de verre ordinaire de même dimension ont été éprouvées comparativement par la chute de cent grammes. Celle-ci s'est brisée lorsque le poids tombait sur elle d'un mètre de hauteur, tandis que l'autre ne se brisait pas lorsque le poids tombait sur elle de toute la hauteur du plafond de la salle, c'est-à-dire de trois mètres et demi. Pour arriver à la briser, M. de Lubac a dû la frapper à grands coups de marteau, plusieurs fois au même point. Mais, au lieu de se briser par des fentes rayonnantes comme le verre ordinaire, la feuille s'est réduite totalement en poussière.

Cette dernière expérience donne l'explication du fait dont la science possède depuis longtemps le précédent, sous le nom de *larmes bataviques*. Lorsqu'ayant fondu du verre, on le projette par grosses gouttes dans l'eau, il se solidifie brusquement en masse pyramiforme terminée par une longue queue. La masse arrondie présente alors une étonnante résistance aux chocs; on peut la frapper avec un marteau sur une enclume sans qu'elle se brise; mais il suffit de rompre le fil de verre qui forme le bout de la queue pour que toute la masse se réduise en poussière, en produisant une petite explosion et un rapide éclair. On n'avait étudié jusqu'ici que le phénomène de sa rupture et on en cherchait la raison d'être. Un heureux inventeur a eu l'excellente idée d'étudier le phénomène de la résistance aux chocs, et de chercher à l'obtenir pour des objets de forme quelconque, et il paraît avoir pleinement réussi.

Cet heureux inventeur est un gentilhomme d'une des provinces les plus pittoresques et les moins connues de notre belle France, le Jura méridional. Il se nomme M. de la Bastie, et demeure au château de Richmond, près Pont-d'Ain. Il organise en ce moment à Pont-d'Ain une usine où seront exploités les nouveaux procédés, dont la découverte est le prix d'une persévérance de plusieurs années dans des essais sans nombre et dans de longs tâtonnements.

Le verre incassable est donc du verre trempé. Cette trempe est opérée à la température où le verre se ramollit, dans un bain chauffé lui-même, mais dont la nature et la température varient avec l'espèce et la forme du verre. Le liquide où se fait la trempe n'est pas de l'eau, mais un bain de substances grasses, huile, cire ou goudron fondus. L'une des difficultés du procédé est d'empêcher l'inflammation de ce liquide quand on y apporte rapidement, d'un four incandescent, des pièces de verre fortement chauffées. L'écueil sera de rendre industrielle cette opération, et d'empêcher cette brusque réduction en poussière, qui sera la fin nécessaire des objets de cette nature lorsque les chocs dépasseront une certaine force.

Nous souhaitons un brillant avenir à cette découverte, et nous félicitons surtout M. de la Bastie de l'excellent exemple qu'il donne à tant d'hommes de sa condition qui ne savent comment occuper les loisirs de la vie de château, et pourraient par un travail intelligent, non seulement illustrer leur nom, mais occuper, enrichir et par conséquent diriger les populations qui les environnent.—*Minerve*.